



PRESENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE
BUDGET ANNEXE EXTENSION ZAE
COMMUNAUTE DE COMMUNES VEXIN VAL DE SEINE

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le 11 AVR. 2025

ID : 095-249500513-20250408-DEL2025032-DE

Conformément aux dispositions de l'article 5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales, une note explicative de synthèse doit être annexée au compte administratif.

Le CFU retrace les dépenses et les recettes inscrites au budget de l'année précédente et réellement exécutées. Ce bilan comptable se distingue en deux sections :

- La section de fonctionnement
- La section d'investissement

Ce budget annexe à plusieurs particularités :

- Il est géré en Hors Taxe, contrairement au budget classique d'une collectivité (système de récupération de la TVA comme une entreprise).
- C'est un budget de lotissement, sa comptabilité nécessite des écritures de stocks.
- Tous les travaux et frais inhérents à l'aménagement, généralement inscrit dans les investissements, sont comptabilisés en fonctionnement.

1. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

En bref :

	BP 2024	REALISEE 2024
DEPENSES	836 757.01	51 179.00
002 - Résultat de fonctionnement reporté	109.22	109.22
011 - Charges à caractère général	101 500.00	43 537.00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	727 362.23	0.00
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	3 892.78	3 892.78
65 - Autres charges de gestion courante	0.00	0.00
66 - Charges financières	3 892.78	3 640.00
RECETTES	836 757.01	50 810.56
002 - Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	832 755.01	46 917.78
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	3 892.78	3 892.78
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0.00
75 - Autres produits de gestion courante	109.22	0,00

A – Les dépenses

Elles se composent des :

- Charges à caractères générale – Chapitre 011 :

6015 - Achats stockés - Terrains à aménager
6045 - Achats d'études et prestations de services (terrains à aménager)
605 - Achat de matériel, équipements et travaux
63512 - Taxes foncières

- Charges financières – Chapitre 66

66111 - Intérêts réglés à l'échéance

66112 - ICNE

- Opérations d'ordres entre sections – Chapitre 042

7133 - Variation en cours de production

- Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement – Chapitre 043

608 - Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement

o Les charges à caractère général :

En 2024, peu d'activité sur ce budget.

Etudes : 28 895.00€

Fauchages : 1 830.00€

Bornage : 2 300.00€

Accompagnement juridique pour 10 000.00 € (portant extension)

Taxe Foncière : 512.00€

o Charges financières :

Les dépenses liées à ce chapitre les intérêts d'emprunt.

	2024
Annualité des intérêts	3 640.00 €
Intérêts courus non échus	252.78 €

B – Les Recettes

Elles se composent des :

- Produits des services, du domaine et ventes diverses – Chapitre 70

7015 – vente de terrains aménagés

- Opérations d'ordres entre sections – Chapitre 042

7133 - Variation en cours de production

- Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement – Chapitre 043

796 - Transferts de charges financières

- Autres produits de gestion courante – Chapitre 75

757361 – Collectivité de rattachement

2. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

	BP 2024	REALISE 2024
DEPENSES	832 755.01	46 917.78
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	832 755.01	46 917.78
3351 - Terrains aménagés	700 000.00	0.00
3354 - Etudes et prestations de services	109 937.67	43 025.00
33581 - Frais accessoires	11 139.00	0.00
33586 - Frais financiers	11 678.34	3 892.78
RECETTES	788 477.24	0.00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	727 362.23	0.00
3351 - Terrains aménagés	700 000.00	0.00
3354 - Etudes et prestations de services	8 937.67	0.00
33581 - Frais accessoires	10 639.00	0.00
33586 - Frais financiers	7 785.56	0.00
16 - Emprunts et dettes assimilées	61 115.01	0.00
168741 - Autres dettes - Communes membres du GFP	61 115.01	0.00

A – Les dépenses

Les dépenses d'investissement sont uniquement les écritures de stock.

B – Les Recettes

Les recettes sont l'avance du budget principal et la régularisation d'écriture du versement de l'emprunt.

Les prévisions budgétaires sont arrêtées en fonction du résultat de clôture de l'exercice précédent d'où l'importance du CFU qui permet d'avoir une vision détaillée de la gestion financière de la collectivité.